

agence d'urbanisme de
la région mulhousienne

Espaces publics "agiles"

Quelles interventions pour activer l'usage de la ville ?

L'essentiel de la matinale du 27 mars 2015   





ESPACES PUBLICS AGILES ...
Quelles interventions pour "activer" l'usage de la ville ?

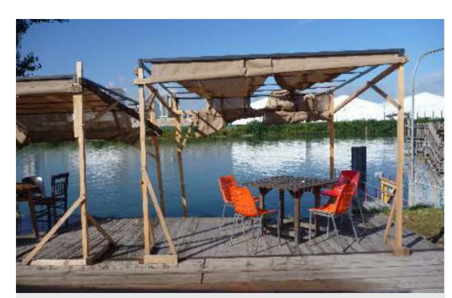


27 mars 2015

Comment créer des espaces publics qui répondent vraiment aux besoins des usagers ?
Comment répondre à l'évolution continue de ces besoins ?
Comment aménager de nouveaux espaces publics dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint ?
Comment faire vivre des espaces délaissés ou en attente ?
Comment utiliser l'opportunité d'un nouvel aménagement pour impliquer les habitants, les rendre acteur de leur cadre de vie ?

Ces préoccupations ont encouragé l'émergence de démarches inédites, avec des interventions légères, temporaires, réversibles...
La Matinale a été l'occasion de mieux connaître le phénomène grâce à l'éclairage de Florent Chiappero, architecte du collectif ETC (http://www.collectifetc.com).

En introduction, quelques éléments de contexte ont été présentés par Cécile Califano-Walch, de l'Agence d'Urbanisme.
Le constat est simple : bon nombre de nos espaces publics "classiques" sont trop figés pour être adaptés à des usages divers et en perpétuelle évolution. De nouvelles tendances proposent, depuis quelques années, une alternative.
Au départ spontané, ce mouvement multiforme s'est professionnalisé. Aujourd'hui, de nombreuses collectivités souhaitent intégrer cette approche afin d'enrichir et de compléter leur pratiques.



Réutilisation d'une installation artistique de Art Basel sur les quais du Port de Bâle pour une occupation estivale.



Revitalisation du marché couvert de Brixton Village (Royaume Uni) par un programme d'animations et une ouverture aux projets créatifs.

De l'installation artistique à l'atelier de fabrication de mobilier urbain, de la guinguette improvisée au jardin éphémère, ce type d'intervention répond à divers objectifs :

- **Investir et faire vivre un lieu :** animer des espaces désaffectés ou en attente de projet, accompagner le temps du chantier,
- **Créer des liens entre les personnes :** entre habitants, entre acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble,
- **Créer des liens autour d'un projet :** communiquer sur un projet, le faire rayonner, "lancer" un nouvel équipement,
- **Faire des tests**, expérimenter : afin de faire des choix de programmation ou de favoriser l'adhésion.

... et pourquoi pas, mettre un peu de poésie dans notre quotidien ?

Pour en savoir plus...

Un mode d'emploi destiné aux collectivités :

"Actions temporaires pour construire la ville"

Des informations pratiques et de nombreux exemples illustrant des démarches diverses.



Réalisé par l'agence A et Cetera.
A télécharger sur:
http://www.aetc.eu
rubrique "actualités"

Florent Chiaperro a témoigné de la diversité des expériences menées sur le terrain par le collectif ETC. Ce groupe a été crée à Strasbourg en 2009 et est aujourd'hui basé à Marseille.

L'approche du collectif est d'**intégrer la population locale dans le processus de création de l'espace.**

Les habitants, représentants d'associations, acteurs locaux sont vus comme des contributeurs actifs, des "prosumers" (c'est à dire des "consommateurs-producteurs").

Les projets peuvent porter sur la réalisation de structures construites ou de mobilier urbain, sur l'organisation de rencontres ou de conférences, d'ateliers d'apprentissage, ou d'interventions plus artistiques.

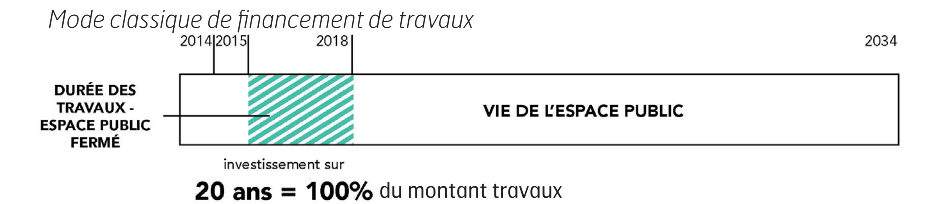
L'objet et l'intérêt de ces expérimentations urbaines n'est **pas seulement dans le résultat, mais surtout dans le processus** qui le génère et dans le nouvel environnement et les nouveaux comportements qu'il engendre.



A l'initiative de quelques voisins, les habitants sont conviés à participer à la "ré-animation" d'une place (Bordeaux).



"On the Moon" : Une cité-jardin s'approprie un terril de manière ludique (Hénin-Beaumont).



Echanges avec l'assistance

- S. Muzika (SERM) : Intervenez-vous suite à des commandes ou prenez-vous l'initiative?

Florent Chiaperro : Il peut y avoir des commandes directes, nous répondons également à des appels d'offres. Nous montons parfois des projets via des demandes de subventions. Nous travaillons pour les aménageurs, pour les collectivités, pour des lieux culturels, pour des centres sociaux...

- M-F Vallat (Wittenheim) : Pour porter un projet dans le cadre d'un marché public, il faut anticiper les coûts et chercher le financement. Comment concilier ces contraintes avec une manière de faire le projet qui implique d'engager un budget sur une page blanche ?

Florent Chiaperro : Je peux vous donner un exemple pour un appel d'offres pour lequel notre réponse incluait la mise en place d'un conseil de maîtrise d'usage. Cela permet de guider des actions réalisées par étapes (cf. illustration ci-dessus).

S. Plavinski (SERM) : Pour compléter le propos, on peut dire que cette nouvelle approche est en phase avec le contexte économique dans lequel on est. Aujourd'hui, lorsque l'investissement est important, la collectivité peut hésiter. Or, il lui est plus facile de faire face si elle a un budget plus modeste qu'elle vote tous les ans.

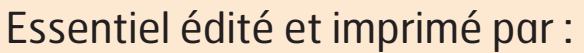
- E. Philippe (paysagiste) : Nous sommes amenés en tant que paysagiste ou urbaniste, à dessiner des espaces publics, mais c'est très difficile parfois de préfigurer et d'imaginer les usages de ces espaces. Comment abordez-vous la question ?

Florent Chiaperro : Nous ne nous sentons pas légitimes pour définir des usages. On cherche plutôt des dispositifs qui permettent de faire émerger les usages.

- Comment dépasser "l'esthétique de la palette"?

Florent Chiaperro : Nous ne sommes pas attachés à un matériau ou une esthétique en particulier. L'utilisation des palettes ou du bois brut est une question de moyens. C'est aussi une manière d'affirmer le côté "temporaire", de signifier que les choses peuvent évoluer. Nous travaillons à la récupération et au recyclage de matériaux, notamment avec les collectivités. Cela demande cependant des capacités de stockage.

Les "Matinales" de l'Agence d'Urbanisme sont des rendez-vous réguliers avec les élus et acteurs du territoire, pour un débat sur un sujet d'actualité. Pour toute information sur les "Matinales" : programmes, documents, invitations, etc, connectez-vous sur notre site internet : www.aurm.org



Essentiel édité et imprimé par :

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar. 68200 Mulhouse

Tel : 03 69 77 60 70
www. aurm.org

Directrice de la publication : Viviane BÉGOC

Rédaction :
Cécile CALIFANO-WALCH

Edition : avril 2015

Crédit photo/image : AURM sauf mention contraire

